

vous ne pouvez avoir plus de 280 f.s., (1) cela leur a fait ouvrir les yeux, de sorte que jusqu'ici ils m'ont tous paru fort bien intentionnés pour moi. Je demande une abbaye pour le chapitre qui puisse lui donner au moins deux ou trois mille livres de rentes toutes charges payées. Si l'on ne m'en accorde pas une à la distribution qui s'en doit faire bientôt, vous pouvez compter que j'en aurai tôt ou tard ; car je les tourmenterai tant à la Cour, qu'à la fin ils seront obligés de m'écouter. M. Raudot fils est très porté pour moi ; j'ai intéressé M. le coadjuteur de Québec (2) qui en a fortement écrit au cardinal du Bois, qui est chargé des bénéfices. Il faut vivre en attente.

Il ne s'agit plus maintenant, Messieurs, que de travailler à faire rendre compte à M. Pepin, notre procureur. Il a toujours cru que je me contenterais, comme a fait M. le Picart, d'approuver le dernier compte qu'il a envoyé

(1) A cette époque les revenus du chapitre consistaient en la somme de 3000 frs donnée par le Roi et 4,500 frs, revenus de Maubec. Voici quelle avait été la distribution de 1720 :

Recette : du Roi.....	3000 frs
" par M. Pepin.....	4500 "
	7500 "
Dépense :	
A M. Glandelet, doyen.....	550 frs
" M. Desmaizerets.....	450 "
" M. De la Colombiere.....	450 "
" M. Boulard.....	450 "
" M. De Varenne.....	450 "
" M. Hamel.....	400 "
" M. De la Bouteillerie.....	100 "
" M. Plante.....	400 "
" M. Hazeur.....	100 "
" M. le Procureur en France.....	300 "
" Pour la sacristie.....	300 "
" M. Maufils, sacristain.....	300 "
" M. St Simon, chantre.....	300 "
" M. La Corne, chantre.....	300 "
" M. Poulin, chantre.....	300 "
" M. Caron, chantre.....	370 "
Pour les six enfants de chœur.....	900 "
Pour les surplis... blanchissage du linge des enfants de chœur.....	200 "
Reste pour la fabrique.....	950 "
	7500

Les Dignités recevaient plus que les autres chanoines. M. de la Bouteillerie et M. Hazeur ne reçurent que 100 frs chacun, parce qu'ils étaient alors curés et n'assistaient pas aux offices.

(2) Mgr de Mornay.